



#### ÉDITO

**MERCI !**

Nous devons, au départ, rédiger ce journal sur un thème qui nous tenait particulièrement à cœur : la formation continue. Et puis, comme vous, nous avons été rattrapés par l'actualité...

Dans ce contexte, nous avons souhaité modifier notre thématique, afin de coller au plus près de ce quotidien auquel vous faites face depuis le 15 mars. Et nous souhaitons vous dédier ce journal, pour vous remercier de votre engagement précis et précieux tout au long de ces dernières semaines. Car, pour toutes celles et ceux qui ont pu le faire, vous avez été nombreuses à continuer d'accueillir les enfants, voire même à augmenter votre capacité d'accueil pour pouvoir répondre aux difficultés des familles.

Vous avez fait cela non pas par devoir, pour l'argent ou par esprit de sacrifice, mais simplement parce que c'est votre travail et qu'on avait besoin de vous. Et ce, malgré les incertitudes quant à l'évolution de cette pandémie, malgré le manque d'informations claires et de moyens pour mettre en place les gestes barrières. Vous avez inventé, innové, imaginé des protocoles

d'accueil, avec beaucoup de bon sens et tout en veillant à maintenir la qualité du lien avec les familles et le bien-être de l'enfant.

Nous, responsables de RAM, avons essayé de vous accompagner au mieux dans toutes les difficultés rencontrées. Entre des consignes parfois contradictoires émanant des diverses instances, des familles perdues face à ces bouleversements mais que vous avez continué à soutenir et des démarches administratives supplémentaires, nous sommes conscientes de la lourdeur du travail qui vous a été parfois demandé. Mais vous y êtes arrivées !

Vous avez participé activement à l'effort de gestion de cette crise en montrant que vous étiez, vous aussi, des professionnel(le)s de la petite enfance sur lequel(le)s on peut compter. Votre engagement a, sans conteste, fait grandir la perception de votre profession et de vos compétences, maintenant, c'est à vous de pouvoir continuer à grandir dans votre profession, c'est ce que permet notamment la formation continue (prochain numéro en septembre).

**Carol, Christine , Cindy et Myriam**

## SOMMAIRE

**P 02 – Statistiques sur l'activité des assistant(e)s maternel(le)s sur le département**

**P 03 – Le confinement du côté des assistant(e)s maternel(le)s**

**P 06 – Le Confinement du côté des Ram**

**P 07 – Le Déconfinement**

**P 13 – Démarches administratives**

**P 11 – Pour conclure**

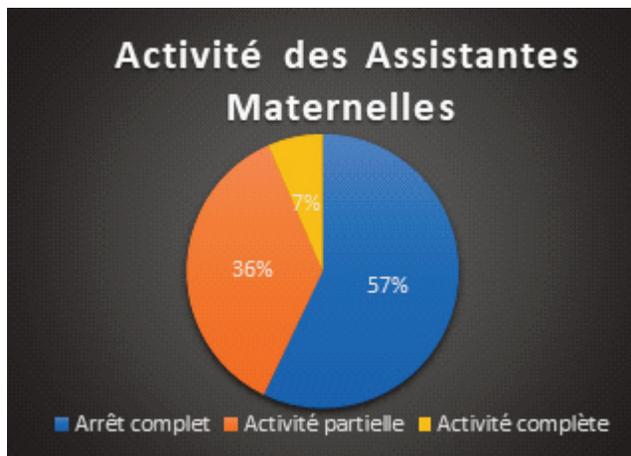
**P 12 – Pour aller plus loin**

**Annexes : Démarches administratives**

## « NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19 »

### STATISTIQUES SUR L'ACTIVITÉ DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S PENDANT LE CONFINEMENT

Sur les quelques 900 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du Gers, nous avons reçu **326 réponses à ce questionnaire**, ce qui représente tout de même plus d'un tiers des professionnelles, issues de tous les territoires. Cela nous permet de pouvoir donner un « aperçu », une **tendance de l'activité de la profession depuis le 15 mars 2020**.



Concernant l'activité générale et l'accueil des enfants entre le 15 mars et le 15 mai 2020, on remarque que près de **45% des assistant(e)s maternelles ont continué à travailler**, en activité partielle pour la majorité et seulement quelques-unes en activité complète.

**A savoir :** Pour les assistant(e)s maternel(le)s en activité, près **d'1 sur 5** a été marquée par une **augmentation du nombre d'enfants accueillis** au domicile.

Parmi les professionnel(le)s ayant complètement stoppé leur activité, la majorité des situations montre un **choix des parents de garder l'enfant avec eux**. Seul un quart des assistant(e)s maternel(le)s a dû stopper l'activité pour des raisons de santé ou familiale, avec par exemple une personne fragile au domicile.

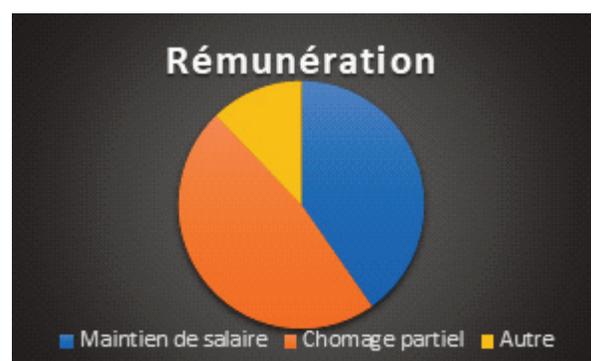


Parmi les professionnel(le)s ayant poursuivi leur activité, à temps partiel ou complet, la majorité des gardes d'enfants est liée à la situation des parents (personnels soignants ou professionnels encore en activité).

Il est cependant à noter que près de **15% des demandes de garde ont concerné de nouvelles familles**, démunies après la fermeture des crèches et des écoles.

Enfin, concernant le **mode de rémunération**, la majorité des parents employeurs a opté pour le chômage partiel. Dans de nombreuses situations, **le mode de rémunération a été variable** entre mars et avril, avec un maintien de salaire majoritaire en mars.

La catégorie « autre » concerne les situations d'indemnisation chômage ou maladie perçues par les professionnel(le)s.



## LE CONFINEMENT DU CÔTÉ DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Depuis le 16 mars, l'activité chez les assistant(e)s maternel(le)s a basculé dans un monde jusque-là inconnu. Les informations contradictoires, nées de l'urgence du moment, ont tout d'abord semé la confusion :

« *Doit-on accueillir les enfants, oui, non ? Si oui, je ne désire pas obligatoirement avoir plus d'enfants que d'habitude à mon domicile* » ; « *Toucherons-nous la totalité de notre salaire si les enfants sont confinés avec leurs parents ?* » ; « *Je vis avec quelqu'un qui est vulnérable par rapport au virus, puis-je refuser d'accueillir les enfants ?* »

Ou encore : « *Moi, je reste disponible pour les enfants des personnels prioritaires, mais comment appliquer les gestes barrières avec les tous petits ?* »

C'est principalement le mois de mars qui a été anxieux. Petit à petit, la vie s'est organisée avec beaucoup moins d'enfants ou même sans aucun enfant à garder, rarement avec plus. Le bon sens, les connaissances et les échanges entre professionnel(le)s mais aussi avec le RAM et les puéricultrices PMI de secteur ont permis d'avancer.

Pour les professionnel(le)s, privé(e)s un temps de travail, la vie s'est organisée :

« *On garde le lien avec les enfants et les familles grâce au téléphone ou à la webcam* »

Certaines se lancent dans le théâtre et créent des histoires filmées qu'elles partagent avec les familles, d'autres découvrent des pépites sur la toile pour accompagner les enfants en confinement et les partagent.

Les couturières ont commencé à fabriquer des masques. On active les réseaux pour créer un catalogue des petits producteurs du coin, et cela fonctionne au-delà des espérances. Les pelouses n'ont jamais été aussi bien tondues, les salles de jeux aussi bien rangées !

« *On échange par téléphone, par Emails, beaucoup d'Emails, et grâce aux applications de communication, mais le contact humain manque quand même...* ».

Puis petit à petit, quelques enfants reviennent et là, de nouvelles questions se posent, la peur de la maladie ressurgit. La puéricultrice de secteur aide, mais elle n'est pas toujours facilement joignable. On invente de nouveaux jeux :

« *Tous les adultes portent un masque et on joue à se*

*laver les mains, souvent, très souvent, on joue dehors, dans le jardin de nounou, quand c'est possible.* »

C'est difficile, quand il faut concilier, gestes barrières, hygiène irréprochable de la maison et des jouets, l'accueil des enfants en respectant aussi leurs besoins affectifs, sans oublier parfois gérer la scolarité de ses propres enfants. Une demande supplémentaire des parents, par exemple commencer l'apprentissage de la propreté, peut dans ce contexte tout faire basculer.

Le sentiment de solitude par rapport aux difficultés liées à l'accueil est dans ces conditions, parfois très important. Les professionnelles se transforment en fée du logis et craignent de perdre un peu l'âme de leur métier, l'épuisement est proche.

Un peu avant la date fatidique du 11 mai, le fameux déconfinement, les questions se multiplient, alors que les professionnelles qui avaient continué à travailler avaient adapté leur accueil au mieux avec les informations dont elles disposaient les interrogations repartent de plus belle.

En vrac et sans ordre hiérarchique : « *On se questionne sur la reprise, les parents ne savent pas comment ils vont faire, à quelle date, ils vont à nouveau nous confier les enfants, certains ne répondent même pas à nos sollicitations !* »

Le quotidien est devenu très complexe, tout pose question, on fait en fonction des lectures, des informations captées ici et là :

« *Je ne trouve plus de gel hydro alcoolique, où se procurer des masques ?* »

« *Doit-on changer les enfants quand ils arrivent à notre domicile, si oui que fait-on des vêtements et pour le repas, le stockage de la nourriture, les doudous, les câlins ...* »

C'est un vrai casse-tête. Mais c'est une joie aussi de retrouver enfin les enfants, après cette séparation, les contacts virtuels ont permis un retour assez facile malgré presque deux mois d'absence ! Des consignes plus claires arrivent mais les appliquer stricto sensu est compliqué, il faut aussi les expliquer aux familles. Tout évolue très vite, mais nous faisons confiance à votre professionnalisme, votre inventivité et votre envie de toujours mieux accompagner les enfants et leurs familles pour traverser cette période tourmentée.

## « NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19 »

### TEMOIGNAGES

*“Personnellement j'ai un peu de mal à gérer le fait d'être en suspend... En premier lieu et pour moi même l'inactivité me donne un sentiment d'être inutile pendant que d'autres travaillent dur, les petits ainsi que les habitudes de vie et la routine me manquent, ensuite, et aussi il y a la prise de conscience que le temps passe et que les petits grandissent, auront évolué, changé leurs habitudes, je crains que le retour soit difficile pour eux, brutal et que ce soit dur à gérer pour tout le monde...”*

**Sandra, assistante maternelle, Valence - 24 avril 2020**

*“Je vivais cette situation plutôt bien au début. Ça faisait un peu comme des congés. L'inconvénient c'est le fait de ne pas pouvoir sortir, il a fallu être inventive pour occuper mon fils de 5 ans. L'école à la maison lui convient très bien. Le jour de ses 6 ans a été un peu gâché par ce confinement car pas de cadeaux. Ma fille de 17 ans a eu du mal à ne plus voir ses amis. Mais finalement, à la longue, elle sort très rarement de sa chambre.*

*Avec les parents employeurs nous restons en contact par sms et par vidéo pour certains. Les enfants me réclament mais ils ont pour la plupart bien assimilé la raison pour laquelle ils ne venaient plus chez moi. J'étais inquiète par rapport au salaire, j'avais envisagé un licenciement si pour eux ce n'était pas gérable. Mais en fait tous mes employeurs ont tenu à me verser l'intégralité de mon salaire.*

*La reprise je l'envisage le 4 mai car je devais débiter une adaptation pour un bébé courant mars. La maman devrait reprendre le travail le 11, donc on se donnerait la semaine d'avant pour faire connaissance, le bébé et moi. Les autres je pense reviendront petit à petit.*

*Je me pose des questions sur les précautions à prendre lors ce retour. Doit-on porter un masque avec les enfants ? Ne va-t-on pas les effrayer ? Est-ce qu'on va devoir leur laver les mains plus que d'habitude ? Comment éviter les risques de contamination entre eux avec tout ce qu'ils mettent à la bouche ? Pourra-t-on simplement continuer à travailler comme nous le faisons précédemment ? La PMI va-t-elle nous donner des consignes spécifiques ?*

*En tout cas je suis contente de reprendre mon activité. Le confinement commence à être long pour tout le monde, on vit isolés et dans notre bulle. Ce serait bien de pouvoir s'échapper de cette bulle après ce long moment.”*

**Sylvie, assistante maternelle, Condom - 25 avril 2020**

*“Il a fallu cette crise sanitaire pour confirmer combien notre profession est mal considérée... En effet, les crèches, les écoles et universités ont fermé, alors que nous, assistantes maternelles, avons ordre de continuer à accueillir les enfants avec le risque et l'angoisse constante d'être contaminées et de faire contaminer nos familles par le virus ! Car n'oublions pas qu'en plus des enfants accueillis, nous avons nos propres enfants à gérer !*

*Nous avons été ignorées par tous (médias, gouvernement, responsables locaux), alors que nous avons été le 1<sup>er</sup> mode de garde en France lors de cette situation d'urgence !*

*Un énorme merci à notre animatrice du relais qui nous a soutenues et nous soutient encore. Cependant, par le non civisme de certains parents et l'oubli de notre profession par les pouvoirs publics, je me pose la question pour la première fois en 17 ans : « Vais-je continuer mon métier ? »*

**Cédrine, assistante maternelle, Masseube - 25 avril 2020**

## « NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19 »

*“Je continue à travailler, il n’y a que la 1<sup>ère</sup> semaine pendant laquelle je n’ai pas accueilli d’enfants car les parents avaient peur de cette situation, et moi aussi je n’étais pas rassurée. La 2<sup>ème</sup> semaine, je n’ai pas accueilli les enfants non plus car les parents ont choisi de les garder. Mais à la fin de cette 2<sup>ème</sup> semaine, j’ai été appelée pour savoir si je pouvais aller chez une famille garder leurs quatre enfants. J’ai accepté. La maman étant médecin et le papa travaillant dans un magasin médical, ils étaient tous les deux obligés de poursuivre leur activité.*

*Du coup, j’ai vécu une très bonne expérience, ça m’a permis de travailler à l’extérieur de chez moi et de découvrir une nouvelle garde d’enfants à domicile. Les âges des enfants (2 ans, 6 ans, 8 ans, 10 ans.), étaient assez variés, du coup il fallait trouver du temps pour chacun en sachant que les trois plus grands devaient faire l’école à la maison. Je me suis sentie bien et à l’aise dans cette maison. Ma seule peur était d’être en contact avec la maman qui est docteur et qui voit des cas tout au long de la journée. Une très belle expérience à faire et, pour moi, aller aider des familles qui ont vraiment besoin c’était important pour aider à lutter contre le covid-19, d’une autre manière, qu’être avec des malades.*

*J’ai recommencé à travailler chez moi début avril avec deux petits en fonction des plannings des parents j’en avais 1 ou 2 par jour. J’ai installé un protocole à l’entrée de chez moi pour prendre toutes les mesures importantes d’hygiène et de sécurité (les parents restent dehors, les enfants sont changés de vêtement le matin, pas de jouets en tissu ou autres, pas trop d’enfants par jour 1 à 3 maximum à la maison).*

*Avant de reprendre, j’ai averti les parents des conditions dans lesquelles je travaillerai pendant cette période du Covid-19. J’ai surtout fait un planning pour ne pas que les parents arrivent en même temps le matin et le soir. Je veux préserver ma santé et la leur aussi, donc j’évite beaucoup de croisements entre eux.*

*Ma plus grande peur, c’est qu’on est obligé de discuter avec les parents pour les transmissions le matin et le soir donc pas forcément rassurée de discuter sans masques ni rien.*

*Par contre, ce qui me rassure, c’est que je n’ai aucun des parents qui travaille dans le médical ou qui est en contact avec des personnes malades.*

*J’ai vécu aussi pendant cette période un licenciement des parents employeurs, assez compliqué car sans motif ni justification. C’est difficile à accepter en sachant qu’on travaille et prend des risques tous les jours chez nous (alors qu’il est recommandé de rester chez nous confiné). Pas facile d’accepter ça, qu’on puisse nous licencier comme on veut et sans justificatif. Beaucoup de personnes autour ne se rendent pas compte que notre métier n’est vraiment pas facile dans la vie de tous les jours, et qu’on prend des responsabilités énormes. J’aimerais que beaucoup de monde le comprenne un minimum et surtout en ce moment, c’est un bon exemple pendant le confinement.*

*Cela m’a fait beaucoup de bien de retrouver les petits, on a pris un rythme petit à petit, et de semaine en semaine, je réaccueille tous les enfants, donc reprendre une vie à peu près normale en gardant les gestes barrières de tous les jours et surtout faire attention à sa santé.*

*Pendant ces semaines, le RAM était très présent pour ma part car j’ai eu vraiment besoin d’aide pour mes questions.”*

**Mélanie, assistante maternelle, Mouchan – 27 avril 2020**



## LE CONFINEMENT DU CÔTÉ DES RAM

Depuis l'injonction du confinement, les animatrices de Ram, à la demande de leurs employeurs, ont dû désertier leurs structures et se replier à leur domicile, les aménageant en bureau provisoire. Le provisoire pouvant durer, les dossiers, ordinateurs, livres et bricolages ont envahi les tables des salons pendant huit semaines. Le téléphone portable ne passant pas toujours dans notre campagne gersoise, il a fallu aussi parfois réquisitionner le téléphone fixe pour répondre aux questions quotidiennes. Les conversations par mail, *WhatsApp* et *Messenger* ont contribué à garder contact et lien quand nous ne pouvions compter que sur la *Wifi*. Cela a donné lieu à des échanges entre nous, animatrices, mais aussi assistantes maternelles, voire des parents. Des échanges plutôt enjoués et souvent

teintés d'humour... surtout quand nous étions un peu perdues dans cette situation fort inédite voire atypique.

Par bonheur, le soleil a longtemps été au rendez-vous, illuminant un peu les journées de chacun, tout comme les messages créatifs de tous. Il a fallu du temps et de l'organisation pour comprendre, intégrer et transmettre à bon escient les informations émanant des autorités gouvernemen-

tales et départementales. L'urgence de la situation a conduit inévitablement à un réajustement permanent des conduites professionnelles quant à l'accueil des enfants et la décision de l'accepter ou pas.

Les questions inhérentes à la paie et aux déclarations de salaire se sont naturellement dirigées vers les animatrices des relais qui tentaient d'y voir clair dans un flou collectif, chacun tâtonnant pour en extraire la meilleure solution. Il a donc fallu écouter, entendre, comprendre, circonscrire, rassurer, tempérer, parfois admettre que nous ne savions que répondre, faute de précédent. Il a fallu attendre et faire patienter. Les appels et les interpellations de la part des assistantes maternelles en direction des Ram ont été inégaux sur tout le territoire gersois. Les animatrices ont respecté

au mieux les besoins et les demandes de chacune : de longs entretiens téléphoniques pour les unes, de nombreux appels pour d'autres, parfois un prétexte servant à la discussion, des rendez-vous collectifs en visioconférence pour se voir en plus, des mails servant de relais pour se rendre sur des sites et des blogs... Chaque animatrice a donc accompagné l'équipe des assistantes maternelles de manière très différente...

Le réseau des Relais a bien fonctionné, l'ensemble des animatrices était présent au fil des semaines et mention spéciale à celles qui ont intégré le groupe en pleine crise sanitaire, sous un déluge de mails et d'observations ! Puis vinrent le temps des conversations banales autour des repas, des recettes à initier avec les enfants, des activités et leurs idées à partager, les dessins échangés

entre les enfants et les résidents de l'EHPAD, les histoires à écouter par enregistrement, celles illustrées au Kamishibai, les articles des quotidiens et des revues professionnelles, les circulaires des autorités compétentes à dédramatiser puis à digérer, les questions à profusion partiellement sans solution ni mode d'emploi, les inquiétudes des uns, la peur des autres ... et donc des ateliers en

ligne de yoga, de sophrologie, d'écriture, des rendez-vous

vidéo, des photos échangées... des coups de gueule aussi car trop c'est trop... et l'avenir est incertain. Banales les conversations ? Pas si sûr finalement...

Mais avenir incertain, oui, quant à la date de reprise, sur le comment, le quand, le avec qui, le qui dit comment, qui dit quand, les j'ose et je n'en peux plus, les refus pour le masque toute la journée, les oui pour le lavage des mains toute la journée.

Mais aussi, les points sur la motivation professionnelle à reprendre ou non son activité quelque peu affaiblie. Compliqué de donner des conseils, il faut s'en tenir aux textes officiels. Accolé à ces contenus très factuels, nous ne pouvons pas ne pas y mettre de l'humain, du social, du relationnel.



**Domicile d'une animatrice de RAM, transformé en bureau de télétravail...**

## « NUMÉRO SPÉCIAL COVID -19 »

Les animatrices de R.A.M. ont dû au fil des semaines rayer de leurs agendas animations collectives et réunions, conférences et formations, soirées de travail et analyses de pratique. Il a fallu travailler seul dans une équipe virtuelle ! Il a fallu communiquer et communiquer sans relâche pour ne pas perdre le fil qui nous lie

et nous tient ensemble. Nos coordinateurs de territoire, notre référente C.A.F. ont toujours été aussi présents et réactifs à nos échanges ... chacun ayant fait un peu pour n'oublier personne et faire en sorte que tout le monde se retrouve et puisse reprendre sa place pour continuer ensemble ...

### LE DÉCONFINEMENT

Les dernières semaines que nous venons de vivre ont été particulièrement stressantes pour tout le monde. Les relations tant intra familiales que professionnelles ont été mises à rude épreuve. Au sein des Ram, nous avons pu être témoin de différents désaccords voire conflits entre employeurs et employés. Les incertitudes liées à cette période ne facilitant pas la prise de recul et l'objectivité, chacun focalisant sur son point de vue... en étant persuadé d'avoir raison ! En cette période particulière, il est important de faire preuve de compréhension et de bienveillance... Chacun d'entre nous a des réactions qui lui sont propres

et est influencé par son propre vécu et son histoire personnelle (angoisses face à la maladie ou la mort) ... C'est pourquoi, il est nécessaire, pour le bien-être de l'enfant de continuer à maintenir une relation de confiance entre employeur et employé, afin de rester dans un climat paisible.

***Continuez à dialoguer, communiquez ou trouvez des compromis... mais sachez parler de ce qui ne vous convient pas pour ne pas que petit à petit la situation et la relation se dégradent.***

#### 1 - Comment organiser les retrouvailles avec les enfants et leur famille ?

Vous avez retrouvé des enfants après une période d'interruption forcée. Bien sûr, ils ont changé : ils ont grandi, progressé, fait de nouvelles acquisitions... mais ils auront aussi vécu cette période difficile avec plus ou moins de stress. Forcément la période a été anxiogène pour eux car ce sont des « éponges » : ils ont ressenti les émotions négatives des adultes sans avoir la capacité de les verbaliser.

La seule façon qu'ils connaissent pour les exprimer, c'est par leur comportement. Alors on peut aussi raisonnablement s'attendre à retrouver certains enfants avec quelques difficultés : il leur sera peut-être difficile de lâcher papa et maman ; certains qui commençaient à être propres auront peut-être régressé ; peut-être observerez-vous des difficultés de sommeil ou d'alimentation. Il faudra donc, tout doucement, rassurer cet enfant pour l'aider à retrouver ses repères et suivre le chemin de son développement.

Peut-être avec certains enfants, faudra-t-il même envisager une période de réadaptation ? N'hésitez pas à demander l'avis des parents et voir avec eux si cela est possible sur les premiers jours... faire des journées moins longues pour une reprise agréable et en douceur... pour tout le monde !

Vous avez également retrouvé des parents avec de multiples sentiments : angoissés, fatigués, tristes, en



colère, soulagés... Parfois un peu tout en même temps ! Quels que soient leur état et leur émotion, ce n'est évidemment pas à nous d'en juger car chacun vit la situation comme il le peut, en fonction de son histoire et de sa sensibilité personnelle. Il s'agit pour vous, en tant que professionnelle, de recréer un lien rapproché avec ce parent tout en entendant ses doutes et questionnements.

Les parents vont exprimer leurs attentes vis-à-vis de

## « NUMÉRO SPÉCIAL COVID -19 »

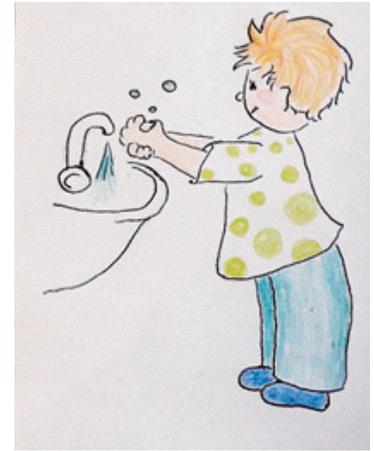
vous. Ils vous transmettront peut-être leurs peurs, reproches, vulnérabilité, suspicion, fragilité, culpabilité... N'oubliez pas que derrière chaque difficulté relationnelle se trouve un besoin : besoin d'être reconnu, entendu, de parler, de se sentir compris, de soutien, d'être rassuré...

La qualité des relations avec les parents est l'élément central de la qualité de votre travail, permettant la reconnaissance de vos compétences et la qualité de l'accueil des enfants. Il est important d'anticiper les questions des parents pour mieux les rassurer, ils auront besoin d'être informés sur les nouvelles mesures d'hy-

giène mises en place :

- pour eux (accueil à l'extérieur...)
- pour leurs enfants (lavage des mains...)
- pour le professionnel (masques, hygiène des locaux, des jouets....)

Mais le point le plus important est de leur expliquer que ces mesures, aussi contraignantes soient-elles, ne remettront jamais en cause votre professionnalisme et le respect des besoins essentiels de l'enfant : le lien d'attachement, la prise en compte de ses émotions... et le droit de jouer !



### 2 - Les gestes barrières et préconisations sanitaires

Nous n'allons pas ici rappeler la longue liste des gestes et procédures préconisés, vous avez toutes reçu le document détaillé rédigé par les services de la PMI du Gers, synthétisant déjà les quelques cinquante pages de préconisations gouvernementales.

Il va falloir s'adapter et adapter au mieux toutes ces contraintes, de façon à ce qu'elles nuisent le moins possible à la qualité de votre accueil, pour cela, nous faisons confiance à votre professionnalisme. Mais elles sont inévitables et, même si elles peuvent évoluer, nous devons nous préparer à l'éventualité qu'elles durent sur du plus ou moins long terme.

Evidemment, nous sommes conscientes de la lourdeur

de ce qui vous est demandé, d'autant plus que, pour la majorité d'entre vous, vous exercez votre profession à domicile et non pas dans un espace dédié pour lequel l'entretien et l'hygiène ont pu être pensés en amont (crèches ou MAM). Cependant, ces questions faisaient déjà partie de votre quotidien, ce n'est donc pas comme si vous ne faisiez rien avant ! Les questions d'hygiène étaient déjà au cœur de votre profession et vous faisiez déjà beaucoup en ce sens, pour le bien-être des enfants. Votre métier, de par sa spécificité, vous demandait déjà de faire preuve de bon sens et d'inventivité pour accueillir les enfants et accompagner leur développement. Ce que nous voulons dire c'est que, contrairement à d'autres secteurs d'activités qui se retrouvent complètement démunis par cette situation, vous avez su développer des compétences professionnelles et personnelles qui sont autant d'atouts pour traverser cette crise « haut la main ».

## « NUMÉRO SPÉCIAL COVID -19 »

### 3 - La mise en place de l'accueil

A lire scrupuleusement les documents encadrant la réglementation sanitaire pour donner un cadre légal et applicable par les assistantes maternelles, n'importe qui décrocherait de la lecture au bout de la première page. Les consignes de reprise, le guide ministériel des modalités d'accueil, les recommandations d'accueil, les préconisations, entre directives gouvernementales et prescriptions de la P.M.I., ces écrits exhaustifs reflètent néanmoins le cadre auquel chacun doit se conformer. Ou plutôt s'en accommoder car aucune assistante maternelle ne peut faire l'impasse de la dimension relationnelle et émotionnelle dans cette organisation si atypique.

Il est vrai que les assistant(e)s maternel(le)s sont familiarisé(e)s avec ces exigences qu'elles conçoivent de fait avec leur agrément choisi. Cependant, en ces temps d'épidémie virale qui dure et perdure, l'heure est aux prolongations à jouer et à surjouer. Fini le ménage quotidien : il s'agit à présent de redoubler de vigilance, de précautions, d'adaptation à la situation présente mais aussi et surtout, sans doute, de bon sens équilibré entre la professionnalisation du métier et les normes sanitaires. Accueillir dans le stress d'avoir suffisamment

ou pas désinfecté son logement, d'avoir laissé assez de jeux ou trop d'espace vide, penser à se restreindre dans la proximité si facile avec le tout petit, imposer des règles aux parents employeurs en affichant un protocole d'accueil strict, hésiter et douter à reprendre le travail mais quand et comment... toutes ces interrogations ne facilitent pas le quotidien.

Nous sortons progressivement de 8 semaines de confinement total, la sérénité a quelque peu du mal à reprendre sa place. Rien n'est comme avant, comme avant le 17 mars 2020. Nous avons tous été surpris par la rapidité de l'arrêt de nos activités et chacun a dû réinventer une manière de passer sa journée, à la mesure de ses capacités et de ses possibilités. L'intérêt a été de partager ses expériences pour les multiplier et rendre le confinement plus acceptable. Il ne s'agit pas d'aller à l'encontre des énoncés nationaux, il s'agit de trouver la juste mesure pour ne pas céder à la panique et vivre dans l'inquiétude permanente. Donc, au lieu de nous désoler de jour en jour, faisons de cette période une force, transformons-là en énergie créatrice, rassemblons nos compétences car la période atypique est loin d'être terminée...

Qu'on se le dise !

### 4 - La reprise des Ram

Le temps du déconfinement est venu... le retour à la normale risque de prendre du temps et nous devons prendre le temps... Dans ce contexte un peu particulier, les actions du RAM vont être quelque peu modifiées. Les animatrices de RAM, comme vous toutes assistantes maternelles, devront s'adapter au contexte et trouver de nouvelles façons pour continuer à travailler ensemble et rester à vos côtés. Chaque RAM pourra vous proposer des supports et propositions différentes en fonction de vos besoins, vos demandes... et nos possibilités !

Les temps collectifs sont suspendus pour le moment (comme mentionné dans le guide ministériel du 6 mai 2020) avec certainement une reprise à la rentrée de septembre... *Se séparer pour mieux se retrouver*, comme nous aimons tant le dire ! Nous souhaitons pouvoir à nouveau proposer ces temps de partage mais ils risquent tout de même de ne plus être exactement comme avant. Les temps d'échanges et de réunions sont également suspendus, ainsi que les visites à domicile.

Nous n'en savons pas plus, à ce jour, mais on peut par avance imaginer à minima : un **nombre de personnes accueillies limité** ; des **protocoles d'accueil et de nettoyage des lieux et jouets** avant et après l'arrivée des publics, le **respect des règles d'hygiène et de sécurité avec les gestes barrières...**

Voici quelques nouveautés que nous pourrons vous proposer :

- **Des animations en visioconférence, des supports vidéos** (lectures d'albums, des chansons, des ateliers de yoga...) mais aussi **l'envoi de ressources pédagogiques et éducatives** : articles, support de jeux, idées d'ateliers (pensez à regarder le site du réseau des RAM « La malle aux trésors »), création de padlets...
- **Des réunions en visioconférence ou conférences téléphoniques** pourront également vous permettre d'échanger sur vos pratiques, de partager et de continuer à vous questionner... (ex : groupes d'analyse des pratiques).
- **Les permanences administratives** : régulièrement les RAM sont amenés à vous transmettre des informations importantes par mail ou par téléphone comme sur la durée du confinement. Les relais restent joignables par mail et téléphone.
- **Des entretiens individuels** peuvent se faire par visioconférence, téléphone et, selon l'avis du gestionnaire, en présentiel et sur rendez-vous en cas de nécessité.

Nous continuons également de travailler avec le GRETA pour poursuivre les projets de formation continue dans les semaines qui viennent. Nous continuons d'assurer le **lien avec les partenaires** qui sont le réseau RAM, Caf, FEPEM, PMI... afin de s'assurer de la fiabilité et du relais de l'information.

## « NUMÉRO SPÉCIAL COVID -19 »

Localement, des actions pourront également être mises en place : envoi de dessins, de photos, de vidéos aux EHPAD, travail avec les ludothèques pour créer des malles de prêt, avec les médiathèques pour créer des sélections de livres ou de valises, échanges virtuels avec les EAJE... Certains relais proposent un prêt de matériels et pourront continuer ce service, tout en respectant les mesures sanitaires (protocole de lavage

avant et après + matériel déposé et récupéré devant les domiciles).

Pour ce qui est du domaine médical ou sanitaire les puéricultrices de la PMI restent vos interlocutrices privilégiées.

### TEMOIGNAGES

*“Personnellement, je n'ai pas pris d'enfant pendant 1 mois, en accord avec les parents, pour préserver la santé de tous. Par contre c'est une situation très particulière car on aimerait continuer à travailler bien sûr mais on pense aussi à se préserver et à préserver notre famille. J'ai ensuite repris une petite fille de 3 ans, avec néanmoins quelques appréhensions car la maman travaille en EHPAD. J'ai bien évidemment dû changer le fonctionnement à la maison : les parents ne rentrent plus dans la maison, lavage des mains de l'enfant dès son arrivée puis régulièrement dans la journée, limitation des contacts physiques (pas du tout évident à gérer surtout avec mes propres enfants). Je suis prise entre le sentiment de l'éloigner de mes enfants pour les protéger car, d'un autre côté, ils étaient tellement heureux de se retrouver que c'est impossible de les éloigner de trop ! Alors je surveille qu'il n'y ait pas trop de contacts physiques même si ça reste compliqué entre enfants. Moi, en tant que nounou, c'est pas facile de ne pas lui faire un bisou quand elle arrive et quand elle part ; et de laisser les parents à la porte de la maison. Mais je me dis que ce n'est que pour un moment et surtout pour le bien de tous. J'ai hâte de récupérer les autres petits qui me manquent beaucoup mais je suis tout de même angoissée de ce déconfinement qui reste trouble...”*

**Célia, Assistante Maternelle, Mouchan - 24 avril 2020**

*“Tout d'abord, ce qui m'a gênée, c'est de ne pas avoir d'infos nationales, mais surtout le silence de la PMI... qui n'a donné aucune consigne ni aide ! Il a fallu un mois pour qu'on daigne nous demander où nous en étions de nos gardes ? Sérieux ? Bien sûr, pas de communication du fait que notre puéricultrice de secteur était en arrêt-maladie ... et pas de coordonnées de sa remplaçante. Un papa s'est manifesté rapidement pour me confirmer qu'il garderait son enfant, puisque lui-même était au chômage technique (métier du bâtiment). Une maman, en télétravail m'a demandé si je pouvais accueillir son petit de 6 mois, car impossible de travailler dans de bonnes conditions en s'occupant de lui entièrement. Pour ce qui est des règles de sécurité, j'ai obtenu, par connaissances, des masques, gants et gel ... (merci ma copine !) et je m'en sers pour aller aux commissions une fois par semaine. Le fait d'avoir un jardin est un point précieux, et qui fait que je n'ai pas mal vécu ce confinement, puisqu'il a fait beau et qu'on pouvait profiter de l'extérieur (terrasse). On discute d'un portail à l'autre avec des voisin(e)s et on a resserré les liens avec des gens, par téléphone ou Internet. Voilà, donc tout va à peu près bien et je continue à m'en tenir aux règles strictes : ne faire entrer personne chez moi.”*

**Catherine, assistante maternelle, Condom - 28 avril 2020**

Il faut bien conclure et clôturer cet *Histoire d'En Parler* à paraître dans un contexte exceptionnel. Nous pourrions le continuer davantage encore, tout en suivant l'évolution de ce que nous sommes tous en train de vivre et de traverser. Et, à l'heure où nous mettons la dernière touche à ce journal, nous sommes toujours dans une situation mouvante, changeante. Nous sommes bien conscientes que d'autres informations auront été évoquées entre ce moment et celui où vous lirez le journal. Mais peu importe, le message reste le même : "Tout passe un jour".

Courage, vous êtes des professionnelles formidables !

À un moment donné, nous devons donc aussi poursuivre du mieux possible nos routes respectives et ensemble. Aussi, nous avons pris pour option, pour ne pas nous épancher davantage, de laisser place à un conte philosophique indien qui nous permettrait de méditer sur le précieux de la vie et son attachement à l'essentiel ...

Un jour, un roi dit aux sages de sa cour :

« Je veux créer une bague très particulière. J'ai acheté l'un des plus beaux diamants du monde, je veux cacher dans l'anneau un message, une phrase très courte, qui puisse servir dans les moments de désespoir. »

Les sages réfléchirent longtemps mais en vain ; s'ils pouvaient écrire des essais, ils n'étaient pas capables d'écrire un message court, ne contenant pas plus de deux ou trois mots, qui puisse aider dans les moments difficiles...

Le roi fut élevé par un vieux serviteur qui l'éleva à la mort prématurée de sa mère. Le roi éprouvait un grand respect pour le vieil homme et décida d'aller le consulter. Le vieil homme lui dit : « je ne suis ni sage, ni instruit, ni académique, mais je connais un message. On me l'a transmis petit et cela m'a beaucoup aidé durant ma vie au palais. » Le vieil homme l'écrivit sur un morceau de papier, le plia et le tendit au roi. "Mais ne le lisez pas. Gardez-le caché et ne l'ouvrez que lorsqu'il n'y aura pas d'autre choix".

*Des années plus tard, une invasion du royaume fit prendre la fuite au roi. Mais ses ennemis le suivirent. Il était seul et les ennemis nombreux. Il atteignit l'endroit où la route se terminait. Il n'y avait plus d'issue. Devant lui, un abîme donnant sur une vallée profonde. La chute serait fatale. Il ne pouvait pas revenir en arrière car les ennemis avaient traversé le dernier chemin. Il pouvait entendre le bruit de leurs chevaux. Il n'avait aucun moyen de s'en sortir. C'est à ce moment qu'il se souvint de la bague. Il l'ouvrit, sortit le morceau de papier et lut le message : "Cela passera aussi". Un grand silence l'enveloppa. Les ennemis qui le poursuivaient s'étaient peut-être perdus dans la forêt ou bien étaient-ils partis dans la mauvaise direction. On n'entendait plus leurs chevaux.*

*Le roi fut reconnaissant envers le serviteur. Ces mots étaient merveilleux ! Il plia le morceau de papier et le remit sous la bague en diamant. Il rassembla son armée dispersée et rentra au royaume. Il retourna au palais avec un sentiment de triomphe, on lui organisa une grande fête avec chants et danses, il se sentait très bien. Le vieux domestique se tenait à côté de lui et lui dit : « ce moment aussi est approprié, regardez à nouveau le message ». « Mais les gens célèbrent mon retour, je ne suis pas désespéré, je ne suis pas dans une impasse ». Et le vieux serviteur dit : " Écoutez-moi, ce message est utile lorsque vous êtes battu, mais également lorsque vous gagnez." Le roi ouvrit la bague et lut le message : "Cela passera aussi".*

*De nouveau, il ressentit la même chose, un silence qui l'enveloppa, bien qu'il fut dans une foule qui célébrait et dansait. Sa fierté et son égo avaient disparu. Le roi avait compris le message. Il était éclairé.*

*Puis le vieil homme dit : "Vous souvenez-vous de tout ce qui vous est arrivé dans votre vie ? Rien ni aucune de nos émotions ne sont fixes, il existe le jour et la nuit, il y a des moments de bonheur et des moments difficiles, acceptez-les comme une partie naturelle de choses parce qu'elles font partie de la vie. C'est la grande respiration qui enveloppe en nous l'humilité et le contact avec la puissance de notre vulnérabilité".*



# « NUMÉRO SPÉCIAL COVID -19 »

POUR ALLER PLUS LOIN...

## CARNET D'ADRESSES

### ➔ COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS COVID-19 DANS LE GERS

- **Maison Départementale des Solidarités d'AUCH**
  - o Marlène CONSUL mconsul@gers.fr 05 62 67 17 33
  - o Françoise LEVEAU fleveau@gers.fr 05 81 32 35 47
- **Maison Départementale des Solidarités de FLEURANCE**
  - o Marie MANCEL mmancel@gers.fr 05 62 67 44 84
- **Maison Départementale des Solidarités de L'ISLE JOURDAIN**
  - o Delphine MARTEL dmartel@gers.fr 05 31 00 45 02
- **Maison Départementale des Solidarités de CONDOM**
  - o Marie-Pierre GIOVANNONI mpgiovannoni@gers.fr 05 31 00 45 57
- **Maison Départementale des Solidarités de MIRANDE**
  - o Dominique HURABIELLE dhurabielle@gers.fr 05 31 00 46 40
- **Maison Départementale des Solidarités de NOGARO 05 31 00 46 05**
  - o Nathalie BUKOVEC

### ➔ RÉSEAU LOCAL SOLIDAIRE

#Covid-entraide Gers (visible sur Facebook), branche de Covid-entraide France

### ➔ SITES DE MAGASINES PROPOSANT DES ARTICLES DOCUMENTÉS

<https://www.lasmat.fr/>

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/>

### ➔ ACTIVITÉS

[https://youtu.be/wS1Ye\\_AvYm0](https://youtu.be/wS1Ye_AvYm0)

### ➔ VIDÉO CRÉATION MAISON PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE

<https://youtu.be/c6j8wvb2wK4>



## Synthèse des démarches administratives (Isabelle, Marielle et Sophie)

Modes de Déclarations	Déclaration PAJEMPLOI habituelle	Déclaration PAJEMPLOI + Indemnisation Exceptionnelle	Déclaration Indemnisation Exceptionnelle seulement
<b>Pour qui, pourquoi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour les enfants accueillis normalement</li> <li>➤ Pour les Parents Employeurs qui souhaitent rémunérer normalement leur AM même si l'enfant n'a pas été accueilli sur le temps prévu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour les enfants accueillis moins que le temps prévu.</li> <li>➤ Pour le paiement sur PAJEMPLOI des Congés Payés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour les enfants non accueillis sur le mois</li> <li>➤ Pour l'AM qui ne peut pas reprendre son activité professionnelle à compter du 1er Mai car personne à risque ou personne de son entourage à risque</li> <li>➤ Pour les mois sans Congés Payés</li> </ul>
<b>Comment procéder ?</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déclaration du salaire habituel sur PAJEMPLOI (entretien + repas + km au réel) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Le CMG et crédit impôts sont maintenus</b></li> </ul> </li> <li>2. Paiement habituel du salaire, par PAJEMPLOI+ ou directement à l'AM</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déclaration du salaire sur PAJEMPLOI * (entretien + repas + km au réel) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Le CMG et crédit impôts sont maintenus</b></li> </ul> </li> <li>2. Déclaration des heures non travaillées et prévues sur le mois sur le formulaire d'Indemnisation mis en place sur PAJEMPLOI. <ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant à déclarer est le salaire mensuel habituel - le montant déclaré sur Pajemploi pour le mois</li> </ul> </li> </ol> <p>Le montant de l'indemnisation à verser, égal à 80% de la rémunération nette est communiqué après la déclaration</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Paiement des heures travaillées et des 80% de cette partie. <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les PE adhérents à PAJEMPLOI + l'indemnisation exceptionnelle est à payer directement à l'AM.</li> <li>➤ <b>Remboursement sur les 80%</b></li> <li>➤ <b>Pas de droits au CMG ni crédit impôts</b></li> </ul> </li> <li>4. Rajouter éventuellement les 20% pour compléter le salaire (invitation au "don solidaire" par les pouvoirs publics).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déclaration des heures non travaillées et prévues sur le mois sur le formulaire d'Indemnisation mis en place sur PAJEMPLOI. <ul style="list-style-type: none"> <li>Le montant à déclarer est le salaire mensuel habituel</li> </ul> </li> <li>2. Paiement des 80% de cette partie. <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les PE adhérents à PAJEMPLOI + l'indemnisation exceptionnelle est à payer directement à l'AM</li> <li>➤ <b>Remboursement sur les 80%</b></li> <li>➤ <b>Pas de droits au CMG ni crédit impôts</b></li> </ul> </li> <li>3. Rajouter éventuellement les 20% pour compléter le salaire (invitation au "don solidaire" par les pouvoirs publics)</li> </ol>
<b>Du côté de l'AM</b>	Salaire habituel	Salaire des heures travaillées + salaire à 80% des heures non travaillées + 20% pour compléter le salaire (facultatif)	Salaire à 80% des heures non travaillées + 20% pour compléter le salaire (facultatif)
Les heures et montant payés au titre de l'indemnisation ne figurent pas sur le bulletin Pajemploi			

**\* Calcul des heures travaillées (y compris jours de CP et jours fériés) :**

- en année complète : calculer le nombre d'heures réellement effectuées dans le mois
- en année incomplète selon le calcul de la cour de cassation : salaire mensualisé x nbr d'heures réellement travaillées / nbr d'heures théoriques pour ce mois

**CMG** : Complément de Mode de Garde (Aide versée par la CAF pour l'accueil chez une AM)

**AM** : Assistante Maternelle // **PE** : Parent Employeur

## AIDE SOCIALE COVID19

Par qui ?	Objectif ?	Pour qui ?	Conditions	Infos
IRCEM	Permettre aux assistantes maternelles de s'acquitter de leurs factures durant le confinement sur justificatifs (factures, quittances...)	Assistantes maternelles confrontées à une diminution d'activité assimilée à du chômage partiel	> Avoir au moins 3 mois d'activité en continue sur les 6 derniers mois et avoir travaillé au moins 8h par mois  > Pas de conditions de ressources	(s'identifier puis aller sur « action sociale »

## ARRÊT DE L'ASSISTANTE MATERNELLE / VULNERABILITE / MALADIE

VULNERABILITE			MALADIE	Infos
Pour qui ?	Avant le 1 <sup>er</sup> mai ?	A partir du 1 <sup>er</sup> mai ?	Et en cas de maladie?	
Les assistantes maternelles ayant un risque de développer une forme grave d'infection au Covid-19 ainsi que les proches vivant à leur domicile en arrêt de travail dérogatoire et qui sont dans l'impossibilité d'exercer leur activité professionnelle.	L'assistante maternelle peut prétendre à un arrêt maladie  -> Salariée sous régime des Indemnités Journalières de l'assurance maladie à partir du début de la date de son arrêt.	Les salariés qui ne pourront reprendre leur activité professionnelle basculeront dans un dispositif d'activité partielle en lieu et place d'un arrêt de travail dérogatoire indemnisé par l'Assurance	-> <b>Maladie COVID</b> : Dès le 1 <sup>er</sup> jour d'arrêt de travail, le salarié perçoit l'indemnisation de la sécurité sociale et celle de l'IRCEM Prévoyance.  -> <b>Maladie autre</b> : L'indemnité complémentaire est versée par l'IRCEM Prévoyance pour tous les participants au régime de prévoyance (sans condition d'ancienneté), avec une carence de 7 jours et pour toute la durée de l'arrêt. Du 1 <sup>er</sup> au 7 <sup>ème</sup> jour d'arrêt, indemnités journalières de la Sécurité sociale, dans les conditions classiques d'ouverture des droits, A compter du 8 <sup>ème</sup> jour, se rajoute l'indemnisation complémentaire de l'IRCEM	<a href="http://www.ameli.fr">www.ameli.fr</a> <a href="https://particulier-employeur.fr">https://particulier-employeur.fr</a> (Foire aux questions Coronavirus)

## ZEN PÔLE EMPLOI

De quoi s'agit il ?	Objectif en période de confinement	Quels justificatifs pour l'activité partielle ?	D'autres questions ?	Infos
Zen est un service pôle emploi dédié aux personnes ayant un ou plusieurs employeurs.	Permettre aux assistantes maternelles inscrites à pôle emploi d'actualiser leurs droits en toute simplicité, y compris en période d'activité partielle	> Attestation de déclaration d'indemnisation spécifique que Pôle emploi a fourni aux parents  Ou  > Attestation manuscrite des parents précisant la période d'activité partielle et le montant de l'indemnité	Sur la page d'accueil, clic sur l'encart rouge qui amène à une foire aux questions	<a href="http://www.zen.pole-emploi.fr">www.zen.pole-emploi.fr</a>